L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable Robert Patterson Grant a été introduit entre les honorables messieurs Scott et Archibald.

L'honorable M. Grant a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier. Ordonné, Qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:

CANADA.

Dufferin,

[L.S.]

Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Robert Patterson Grant, de notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans notre Puissance du Canada:—

SALUT: --

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, Nous vous commandons, dit Robert Patterson Grant, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux oû notre Parlement pourra âtre convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En Foi de Quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada: Témoin, l'honorable William Buell Richards, député de notre très-fidèle et bien aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir Frédéric Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronet, Chevalier de notre très-illustre Ordre de St. Patrice, Chevalier Grand'Croix de l'Ordre très-distingué de St. Michel et St. George et Chevalier Commandeur de notre très-honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'Oltawa, en notre Puissance du Canada, ce deuxième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et seize, et de notre règne la quarantrième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Canada.

L'honorable M. Grant s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Robert Le Moine, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en consêquence.